
CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR AU SUJET DU PLOMB PRÉSENT DANS LE SOL

Le 13 mai 2008

Le plomb est un métal lourd toxique libéré dans l'environnement par des sources industrielles. Il peut s'introduire dans l'environnement de diverses façons, du fait par exemple de l'utilisation traditionnelle d'essence au plomb (dorénavant interdite au Canada), de l'élimination des déchets renfermant du plomb et de l'écaillage de la peinture au plomb. La poussière des habitations peut aussi contenir du plomb qui provient de sol contaminé ou de peinture au plomb. À des degrés divers, il y a du plomb dans notre alimentation, notre eau, notre air, notre sol et nos biens de consommation.

Comment les enfants sont-ils touchés par le plomb?

Les jeunes enfants, les nourrissons et les femmes enceintes sont les plus vulnérables à l'exposition au plomb, qui peut nuire au développement physique, intellectuel et comportemental des enfants. Les effets nocifs du plomb sont d'autant plus intenses que l'exposition s'accroît, mais même des expositions à de faibles niveaux présentent des risques. De fait, la recherche n'a pas encore établi de niveau « sécuritaire » d'exposition. Il convient donc de réduire le plus possible l'exposition au plomb.

En règle générale, quelle quantité de plomb le sol des zones résidentielles contient-il?

Les zones résidentielles ont tendance à avoir des niveaux de plomb dans le sol inférieurs à cent millièmes. Dans les zones résidentielles adjacentes aux établissements commerciaux ou industriels actuels ou anciens, les niveaux risquent d'être plus élevés.

Dans les zones résidentielles anciennes, les niveaux de plomb peuvent parfois dépasser 200 millièmes, à cause de la proximité de la circulation routière (utilisation antérieure d'essence au plomb), de l'érosion de la peinture au plomb des bâtiments et des clôtures, ainsi que des sources industrielles anciennes ou actuelles.

Le plomb contenu dans le sol nuit-il à la santé de ma famille?

Le sol et la poussière contaminés par du plomb sont considérés comme une grande source d'exposition pour les enfants, en partie du fait qu'ils portent souvent la main à la bouche. Suivant la concentration de plomb dans le sol et la poussière des habitations, le taux de plomb dans le sang des enfants peut s'en trouver élevé.

Le ministère de l'Environnement signale l'existence d'un risque minime du fait d'une exposition à un sol dont la teneur en plomb est inférieure à 200 millièmes. Le ministère vous conseille vivement, toutefois, de prendre des mesures qui atténuent l'exposition de votre enfant au plomb renfermé dans le sol.

Si vous vous préoccupez d'une exposition de votre enfant au plomb, veuillez communiquer avec le service local du ministère de la Santé ou avec votre médecin de famille.

Que puis-je faire pour réduire l'exposition de ma famille au plomb présent dans le sol et la poussière?

Pour réduire votre exposition au plomb, vous pouvez prendre plusieurs mesures :

- Tenez vos enfants à l'écart d'un sol suspect et dénudé.
- Lavez les mains et le visage des enfants après qu'ils ont joué au-dehors et avant qu'ils ne mangent.
- Ne laissez pas vos enfants manger des écailles de peinture. Ils les aiment, car le plomb de la peinture donne un goût sucré aux écailles.
- Nettoyez votre habitation régulièrement, en utilisant une vadrouille ou un linge mouillés. Passer l'aspirateur ou balayer, moyens courants de nettoyage d'un domicile, peut de fait y accroître les niveaux de poussière. Utilisez des tapis, des rideaux et des housses faciles à nettoyer.
- Faites nettoyer les conduits d'air pulsé par des professionnels et remplacez ou nettoyez souvent les filtres de la chaudière.
- Évitez d'introduire du sol en entrant chez vous. Ôtez les chaussures que vous portiez à l'extérieur.
- Brossez souvent les animaux familiers, dont la fourrure recueille de la poussière. Faites-le si possible à l'extérieur.
- Veillez à ce que votre jardin soit au moins à un mètre (trois à quatre pieds) de distance des sources de peinture écaillée, comme les murs, les remises, les vérandas et les clôtures, et au moins à un mètre des voies de circulation, des allées de garage et des tuyaux de descente des eaux pluviales. Les jardiniers devraient songer à apporter du sol propre pour cultiver les légumes.
- Lavez bien tous les légumes et pelez les plantes racines avant de les manger.
- Certains crayons gras et jouets pour enfants peuvent contenir du plomb. Soyez à l'affût des alertes que les organismes gouvernementaux donnent aux consommateurs au sujet de l'exposition au plomb des produits de consommation.

Est-il sain de manger des légumes de mon jardin?

Le plomb s'introduit dans les légumes qui poussent dans un sol de jardin contaminé par ce métal. Ces légumes emmagasinent ce plomb. La quantité de plomb absorbée et emmagasinée dans ces légumes varie suivant le genre de légume, le type de sol, les méthodes de jardinage et la quantité de plomb contenu dans le sol. En règle générale, la quantité de plomb s'accroît dans les plantes au fur et à mesure de leur croissance. Ce métal est absorbé et emmagasiné différemment dans les racines et dans les feuilles des plantes. Par exemple, les feuilles de laitues peuvent emmagasiner sept fois plus de plomb que les racines de carottes. Les feuilles de betteraves renferment plus de plomb que les racines de ce légume. On ne peut donc pas toujours supposer que les légumes à racines renferment plus de plomb que les légumes à feuilles. Des fruits comme les tomates, les petits fruits, les pommes et les concombres présentent des risques bien moins élevés, car ils absorbent et emmagasinent très peu de plomb.

Les risques sont minimes, si l'on consomme des légumes cultivés chez soi dans un sol contenant moins de 200 millièmes de plomb. Il ne s'agit toutefois que d'un guide. Manger des légumes ayant poussé dans un sol contaminé par du plomb accroît l'exposition au plomb et le risque pour la santé. Les nourrissons et les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables, si les fruits et légumes cultivés dans du sol contaminé par du plomb servent dans les recettes d'aliments pour bébés.

Comment puis-je obtenir de plus amples renseignements?

Si vous vivez près d'une source actuelle ou antérieure de pollution par le plomb et que vous soupçonniez que votre sol est peut-être contaminé, communiquez avec le bureau local du ministère de l'Environnement pour obtenir de l'information. Les coordonnées du contact, pour le bureau le plus proche de chez vous, figurent dans la section de l'annuaire téléphonique consacrée au gouvernement de l'Ontario.

Si l'exposition au plomb vous préoccupe ou si vous avez des questions touchant ses effets sur la santé, adressez-vous au bureau de santé de votre localité.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web du ministère de l'Environnement, à www.ene.gov.on.ca, ou communiquez avec :

Centre d'Information du ministère de l'Environnement
135, avenue St. Clair Ouest
Toronto (Ontario) M4V 1P5
N° de tél. : 416 325-4000 ou 1 800 565-4923

Ressources complémentaires

Ministère de l'Environnement : Le plomb et l'eau potable – Questions et réponses
<http://www.ene.gov.on.ca/fr/water/tapwater/6325f01.pdf>

Feuilles de renseignements « Votre santé et vous » de Santé Canada sur le « plomb »
www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/envIRON/lead-plomb_f.html

Feuilles de renseignements « Votre santé et vous » de Santé Canada sur la « peinture au plomb »
http://www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/prod/paint-peinture_f.html

« Le plomb dans votre maison », de la Société canadienne d'hypothèques et de logement
<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/b2c/b2c/init.do?language=fr>